

**COMMUNE DE CUBIÈRES**

48190 CUBIÈRES

Date de convocation : 10 décembre 2025  
Date d'affichage : 10 décembre 2025Membres afférents au Conseil : 10  
Membres qui ont pris part à la délibération : 9**Séance du  
18 décembre 2025****Objet :  
Noël des Aînés**

Le jeudi dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.

Date convocation : 10 décembre 2025

Présents (9) : Monsieur MASSADOR Stephan, Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Monsieur COULET Joël, Monsieur FLOURET Bruno, Monsieur N'DIAYE Julien, Madame REBOUL Martine, Monsieur ROCHER Claude.

Absents (1) : Madame RIBIERE Valérie représentée par Monsieur Stephan MASSADOR  
Madame Isabelle COURTOIS a été désignée secrétaire de séance.

**Monsieur Le Maire** demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation financière de la commune aux colis de Noël des personnes de plus de 70 ans.

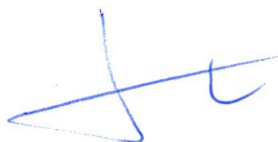
**Monsieur le Maire** propose qu'il soit consacré, comme l'année précédente, 25€ par personne âgée de plus de 70 ans pour les colis des aînés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de consacrer la somme de 25€ par colis et par personne âgée de plus de 70 ans (67 personnes concernées) soit une somme totale de 1675 €.**

Ainsi fait et délibéré le 18/12/2025.

*Annule et remplace la délibération 37-2025 ayant le même objet*

**La secrétaire de séance,  
Isabelle COURTOIS**



**Le Maire,  
Stéphan MASSADOR**

